

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b></p> <p><b>Séance du mardi 23 février 2016</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 5 février 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 23 février 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 14</p> <p>En exercice : 14</p> <p>Présents : 14</p> <p>Votants : 14</p> <p><b>Délibération n°D_2016_02_23_02</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Christophe Albert, Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chaine, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, Mme Sandrine Jallin, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : / Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Inscription de dossiers à l'ordre du jour du conseil municipal du 23 février 2016**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a présenté des dossiers, non-inscrits à l'ordre du jour, en séance de conseil municipal du mardi 23 février 2016, à savoir :

- Modification de la délibération n°D\_2016\_01\_20\_02 du 20 janvier 2016 portant sur la cession pour l'euro symbolique à la commune de la parcelle cadastrée section A n°3177 (Sarzin) et prise en charge par la commune des frais d'acte notarié,
- Complément à la délibération n°D\_2015\_06\_25\_02 du 25 juin 2015 portant sur la demande de location partielle de la parcelle communale cadastrée section A n°88,
- Complément à la délibération n°D\_2016\_01\_20\_09 du 20 janvier 2016 autorisant Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Budget principal M14 – Exercice 2016.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 25/02/2016</p> <p>Et de la publication le : 25/02/2016</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 25 février 2016</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	---

